



# Le 2 FÉVRIER

## des raisons de plus d'agir !

*Salaire,  
le contenu  
n'y est pas !*

*Renforcer la  
mobilisation,  
être dans  
l'action.*

*Les salaires  
et l'emploi.*

Les propositions d'augmentation des salaires dans la fonction publique sont, inacceptables et inacceptées par les fonctionnaires.

Confronté à un profond mécontentement, le ministre de la fonction publique, s'est livré à un véritable chantage : " ou vous acceptez nos propositions, ou je décide seul ".

La pression exercée par le gouvernement a fini par conduire les organisations syndicales CFTD, CFTC, UNSA, à signer le volet dit social.

Ces signatures cautionnent la politique de régression sociale du gouvernement.

Elles sont un très mauvais coup porté aux fonctionnaires à quelques jours de l'action nationale du 2 février.

Le ministre voulait des signatures, il les a obtenues.

La CGT 44, son collectif fonction publique, appellent l'ensemble des fonctionnaires par delà leur appartenance ou préférence syndicale à manifester le 2 février.

L'action est la réponse à apporter au gouvernement et aux organisations syndicales minoritaires dont les actes sont un déni de démocratie sociale.

Ne pas céder aux sirènes des baisses des dépenses publiques soi-disant incontournables, c'est la première décision pour combattre la précarité sociale, les suppressions d'emplois annoncées, la privatisation de missions publiques.

Jouer les salaires contre l'emploi, refusons le !

Les signatures des organisations syndicales minoritaires divisent le syndicalisme.

**L'UD CGT 44 considère que :**

- ➔ La division syndicale joue contre les salariés et leurs acquis sociaux tant elle facilite la tâche du gouvernement et du Medef dans leur entreprise de casse sociale ;
- ➔ L'idée de fracture entre salariés du privé et du public ne sert que les intérêts de ceux qui redoutent leur union et leurs convergences de lutte.

**L'UD CGT 44 réaffirme que :**

- ➔ Pour tous - du privé comme du public - l'augmentation des salaires, la défense et la création d'emplois stables et statutaires, le maintien et le développement de services publics de qualité et répondant aux besoins sociaux des salariés et des populations sont des revendications prioritaires à satisfaire impérativement.
- ➔ La croissance, moteur de la création d'emplois et du recul du chômage et de la précarité, s'appuie sur des salaires et un pouvoir d'achat fortement réévalués !

*Alors,  
agissons  
ensemble !*



**Le 2 février, dans la fonction publique,  
faites grève et manifestez**  
**Le 2 février, salariés du secteur privé,  
investissez l'action.**

**Ensemble et massivement, manifestons**  
➔ **Nantes 10h30, Place Royale,**  
➔ **St Nazaire, 10h30 Place de la gare**